Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 140 (2019)
Heft: 6

Rubrik: Débats

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vous avez la parole

Deux sujets ont suscité des remarques à l'adresse revue.sar@abeilles.ch relatifs au numéro du mois de mai, soit l'article de Peter Gallmann sur le venin d'abeille et mon commentaire à l'article de Jean-Daniel Charrière et Gérald Buchwalder sur les cultures intermédiaires. Nous les reproduisons ici en résumé (en caractères italiques) avec l'approbation de leurs auteurs.

« Piqûre d'abeille : arme et remède » de Peter Gallmann (RSA N° 5/2019, pp 51-54).

De François Vuille, membre de la section SAR de Morges *(...) je souhaite apporter une suggestion scientifiquement démontrée. Le venin des abeilles (aussi des guêpes, mais ce ne sont pas les mêmes) contient des molécules (Enzymes/Peptides). Ces composés sont sensibles à la chaleur et sont inactivés et détruits dès 60 à 80 °C. Donc, il faut très rapidement après une piqûre neutraliser le venin avec une forte chaleur, avant que le venin pénètre dans la chair : avec le rayonnement d'une cendre de cigarette, avec le dos d'une cuillère chauffée > 100 °C avec un briquet ou avec le bec... de l'enfumoir ! Très efficace (...)*

Réponse de la rédaction : les venins d'abeilles et de guêpes sont en effet thermolabiles, c'est-à-dire qu'ils peuvent être inactivés par de fortes chaleurs. Il convient néanmoins de procéder avec précaution et d'éviter de toucher directement la peau. Désinfecter l'endroit de la piqûre est recommandé dans tous les cas.

De Claude Pfefferlé, membre de la Fédération d'Apiculture du Valais Romand

Extrait du message du 4 mai 2019 adressé à Sonia Burri-Schmassmann, présidente SAR et traductrice de la version française : *Je suis très critique par nombre d'affirmations pour le moins surprenantes comme « la diminution des rhumatismes et des arthrites chez les apiculteurs par rapport à tous les autres groupes étudiés », « réduction du cholestérol et de la tension artérielle, bénéfice de l'effet tonique cardiovasculaire du venin », « médicament d'une valeur inestimable et ayant un impact sur la santé largement reconnu par la médecine moderne », « le venin d'abeille soulage, comme chacun sait, l'inflammation articulaire », « le venin peut remplacer de façon naturelle l'utilisation relativement large de la cortisone », « utilisé correctement, le venin d'abeille aide à combattre différentes maladies rhumatismales, neurologiques, cutanées », « le venin est un des produits les plus merveilleux pour notre santé »... et j'en passe. La conclusion est également inquiétante : « Bien que des milliers de traitements soient couronnés de succès, la preuve est difficile à apporter dans une étude scientifique, car il n'y a guère de placebo avec un mode d'application similaire permettant les études en double aveugle exigées. ». Attention, cet article n'a strictement aucune valeur scientifique et je ne comprends pas pourquoi la SAR le publie dans sa revue officielle !*

Puis le 5 mai, après avoir lu l'original paru dans Bienenschweiz N° 1 : *Je (...) confirme mes inquiétudes quant au sérieux de cet article vantant les vertus médicales du venin car je n'y ai retrouvé* **aucune** *référence scientifique...*

Réponse de la rédaction : la décision de publier la série des articles de Peter Gallmann parus dans notre revue sœur « BienenSchweiz » est une décision prise par le comité central en 2018. De plus, comme pour tout article signé, les propos publiés n'engagent que l'auteur lui-même. M. Gallmann, ancien responsable du Centre de recherches apicoles, a relu et approuvé la traduction de l'article.

M. Pfefferlé ajoute en conclusion :
Je ne suis pas contre une information objective, transmise aux apiculteurs par leur revue officielle. Par contre, cette information doit être solidement argumentée, comme l'est l'article de J.-D. Charrière du Centre Suisse de recherche apicole Agroscope, publié dans le même numéro de la revue SAR, examiné et commenté de façon critique par Francis Saucy dans sa rubrique « Sous la loupe de la rédaction ».

Ce qui ouvre le débat sur l'article :

« Sous la loupe de la rédaction » commentaire à l'article « Cultures intermédiaires automnales et développement des colonies d'abeilles mellifères » de Jean-Daniel Charrière et Gérald Buchwalder (RSA N° 5/2019 p. 47)

Du Dr Claude-Eric Klopfenstein, 1219 Aïre

Je voudrais vous féliciter chaleureusement de votre nomination et vous dire que j'apprécie hautement votre nouvelle rubrique « Sous la loupe de la rédaction ».

En effet, étant un scientifique à la retraite (médecin anesthésiste aux HUG et enseignant à la faculté de médecine de Genève), je pense qu'une analyse critique des articles paraissant dans le journal est un plus pour le lecteur et une valeur ajoutée pour la revue. Cela permet également d'insister sur l'importance de certains aspects de l'article analysé et de bien préciser son contexte (ex. la gravité de la pollution généralisée par les néonicotinoïdes).

Réponse de la rédaction : Cher M. Klopfenstein, Je vous remercie de votre message positif. Les auteurs de l'article ont été informés de mon commentaire avant sa parution. Ils s'en sont fort émus, estimant que mon commentaire détourne l'attention du lecteur du véritable message de leur étude : l'innocuité des cultures de phacelia pour les abeilles. Je leur ai proposé un droit de réponse dans un prochain numéro.

Commentaire général de la rédaction : ces quelques remarques témoignent de la vivacité d'esprit, de l'intérêt et des attentes des lecteurs de la RSA vis-à-vis de leur revue. Je vais donc faire en sorte de répondre à ces souhaits en ouvrant dès ce numéro une rubrique « pesticides » et prochainement démarrer un dossier « apithérapie », avec pour objectif d'offrir une information objective et critique à nos lecteurs sur ces questions de société qui sont au cœur de notre activité. Vos suggestions seront les bienvenues.